



Dépôt légal
03.16.765

L I A I S O N

N° 108 - Juin 2019

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

MAIRIE DE LINARS 16730 / Tél: 05 45 25 15 15 / Télécopie : 05 45 25 15 10
www.linars.fr - mairie@linars.fr

Budget 2019 maîtrisé et réaliste

Le 25 mars dernier, le conseil municipal n'a pas sacrifié à la tradition en votant le budget communal de l'année 2019. Ce vote constitue l'acte de gestion le plus important de l'assemblée car il autorise l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année. Il s'agit du dernier budget complet de la mandature.

Il est bon de rappeler que, contrairement à l'État, les collectivités territoriales ont l'obligation de présenter des budgets à l'équilibre sans emprunt en fonctionnement.

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.), attribuée par l'État, est en baisse successive depuis plusieurs années. Le quinquennat actuel marquera la fin de la taxe d'habitation. Avant les échéances municipales de 2020, 80 % des foyers seront dégrévés à 100 %. Quelles seront les conséquences pour notre commune ? Les modalités de compensation promises par le gouvernement, qui restent encore à définir, seront-elles à la hauteur des anciennes recettes ? L'État promet de compenser «à l'euro près» la suppression de cette taxe et garantit de combler le manque à gagner pour les trois prochaines années mais après...?

En matière de fonctionnement, nous assurons une vigilance quotidienne pour assurer des services de qualité tout en maîtrisant les dépenses.

En matière d'investissement, la bonne santé financière de notre commune nous permet de poursuivre les projets pour préparer l'avenir. Ces investissements seront financés par des subventions et des fonds propres.

Grâce à une gestion rigoureuse, pour la 14^{ème} année consécutive et en accord avec les engagements pris, les taux d'imposition communaux restent inchangés. Ce résultat est le fruit d'une gestion obstinément rigoureuse partagée tant par les élus que par le personnel communal. Chacun s'engage au quotidien pour une gestion au plus juste des dépenses de fonctionnement afin de dégager une marge d'autofinancement suffisante pour poursuivre les projets d'investissements en cours ou à venir.

Je tiens à remercier vivement les membres du conseil municipal qui ont fourni un énorme travail en commission. Je veux également féliciter l'ensemble des services, qu'ils soient administratifs ou techniques, pour leur précieuse contribution à la conception de ce budget.

Vous retrouverez les détails de celui-ci en pages intérieures de ce nouveau numéro de «Linars-Liaison».

Bonne lecture à vous.

votre maire,
Michel GERMANEAU



Séance du 12 février 2019

Tarifs des salles et des droits de place :

Vu l'avis favorable de la commission « vie associative, sports, animation, culture » du 31 janvier 2019,

Considérant que :

- les associations de la commune ont droit à la gratuité pour deux manifestations dans l'année,

- les agents travaillant pour la commune peuvent bénéficier d'une location de salle dans l'année, aux mêmes tarifs que les associations de la commune. Au-delà, les tarifs appliqués aux agents dépendront de leur lieu de résidence,

- la commune met à disposition gratuitement pour chaque aménageur de lotissement créant l'association des copropriétaires, une salle de réunion,

- la municipalité se garde le droit d'accorder 5 gratuités dans l'année, aux structures et partenaires de son choix,

Le conseil municipal décide, par 13 voix pour et une abstention, de fixer les tarifs pour l'année 2019, à compter du 15 février 2019, comme suit :

Salle Julien Gimenez		Associations de la commune et personnel de la commune	Habitants de la commune	Usagers et associations hors commune
Equipements	Durée	Tarifs		
Salle seule	1 jour	99 €	198 €	390 €
	2 jours	136 €	297 €	490 €
	Forfait week-end*	150 €	320 €	550 €
	Au-delà de 2 jours	136 € + 30 € / jour sup.	297 € + 80 € / jour sup.	490 € + 100 € / jour sup.
Salle + cuisine	1 jour	132 €	262 €	490 €
	2 jours	183 €	389 €	590 €
	Forfait week-end*	200 €	420 €	645 €
	Au-delà de 2 jours	183 € + 40 € / jour sup.	389 € + 100 € / jour sup.	590 € + 120 € / jour sup.
Bar + petite cuisine	½ journée	30 €	60 €	120 €
	1 jour	54 €	107 €	190 €
	2 jours	97 €	196 €	290 €
	Forfait week-end*	110 €	215 €	345 €
	Au-delà de 2 jours	97€ + 35 € / jour sup.	196 € + 70 € / jour sup.	290 € + 90 € / jour sup.
Caution		440 €	440 €	500 €

* (vendredi 16 h au lundi 9 h)

Salle Marc Mathieux	Associations de la commune et personnel de la commune	Habitants de la commune	Usagers et associations hors commune
½ journée	15,50 €	34 €	66 €
1 jour	27 €	47 €	89 €
2 jours	47 €	72 €	146 €
Au-delà de 2 jours	47 € + 20 € / jour sup.	72 € + 30 € / jour sup.	146 € + 40 € / jour sup.
Caution	100 €	100 €	100 €

Droit de place	Usagers et associations hors commune
½ journée	30 €
1 jour	47 €
2 jours	67 €
Au-delà de 2 jours	67 € + 15 € par jour supplémentaire

Accompagnement à la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) – souscription à la mission optionnelle de l'Agence Technique Départementale (ATD16) :

Vu le règlement (UE) 2106/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RPDG) du 27 avril 2016,

Vu la délibération n° 43-423-BP 2013 du conseil général de la Charente en date du 21 décembre 2012 proposant la création d'une agence technique départementale,

Vu la délibération n° 17-11-01 de l'assemblée générale extraordinaire de l'ATD16 en date du 8 Novembre 2017 approuvant portant modification des statuts de l'agence technique départementale,

Vu la délibération N° CA2018-10_R02 du conseil d'administration du 15 octobre 2018 relative à la proposition par l'ATD16 d'une nouvelle mission « Accompagnement à la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données [RGPD] » et fixant le barème de cotisation afférent,

Considérant l'intérêt de la collectivité pour une telle mission,

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide :

- de souscrire à la mission optionnelle de l'ATD16 intitulée « Accompagnement à la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données [RGPD] » incluant notamment :

- la mise à disposition d'un délégué à la protection des données (DPO)
- la mise en conformité pluriannuelle de la collectivité au règlement RGPD :
 - l'inventaire des traitements de l'organisation
 - l'identification des données personnelles traitées
 - la réalisation d'Etudes d'Impact sur la Vie Privée
 - la proposition d'un plan d'action
 - la rédaction des registres de traitements
- la sensibilisation des élus et des agents,
- le rendu de préconisations propres à la sécurité juridique (pré-RGS),
- l'accompagnement méthodologique et juridique dans la réception et le prétraitement des demandes des administrés en la matière,

- de désigner l'ATD16, en tant que personne morale, comme étant le Délégué à la Protection des Données de la collectivité,

- de préciser que cette mission sera exercée selon les dispositions et conditions énoncées dans les statuts et le règlement intérieur de l'ATD16, prévoyant un délai de préavis de deux années civiles pleines,

- d'approuver le barème prévisionnel de la cotisation annuelle qui s'élève à la somme de 700 € pour les communes dont le nombre d'habitants est compris entre 2 001 et 3 500.

Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage

Article 17 :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des outils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage ou de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les feux de plein air arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont strictement Interdits :

- Le brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprise, (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...);
- Lâcher de lanternes célestes ;
- Brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont autorisés sous conditions :

- Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole),
- Gestion forestière,
- Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC,
- Brûlage des déchets verts parasités ou malades,
- Feux d'artifices, feux festifs.

Les conditions pour faire brûler :

- Déclaration et autorisation préalables de la mairie,
- Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05. 45. 97. 61. 40

Pour plus de détails, retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante :

www.charente.gouv.fr

Médecin généraliste

Un nouveau médecin généraliste s'est installé à la maison médicale et sociale :

Docteur GALEA Jean-Louis

Tel : 05 45 90 06 53

Prochain Linars Liaison

Pour le prochain Linars Liaison, les articles à faire paraître sont à remettre à la mairie au plus tard pour **le vendredi 4 octobre 2019**. Ce numéro couvrira la période de juillet à octobre.

Une équipe au service des linarsais

Depuis avril 2019, des mouvements de personnel ont modifié les effectifs :

- Nathalie PETIT, agent chargé des activités périscolaires, a pris une disponibilité pour 1 an.



- Nadège DENIBEAU, auparavant agent chargé de l'entretien des bâtiments et des activités périscolaires, est nommée gestionnaire des salles communales.

- quatre agents ont été recrutés :

- Sylvia MONTUS a rejoint l'équipe administrative, elle est en charge de l'accueil physique et téléphonique, du traitement du courrier, des actes d'urbanisme et des arrêtés,



- Sylvie FONTENEAU et Stéphanie PEYRONNEAUD sont chargées de l'entretien des bâtiments, du service de restauration et des activités périscolaires,



- Damien NADEAUD est nommé chef d'équipe au sein des services techniques.



Gestion des salles communales :

Pour toute question, demande de visite ou/et réservation, merci de contacter Nadège DENIBEAU : resasalles@linars.fr - Tél. 06 40 79 80 13

Collectes des bacs individuels jaunes et noirs - les bonnes pratiques

Bacs jaunes :

Lorsque la collecte du bac jaune tombe un jour férié, la collecte est décalée à la semaine suivante le même jour. En cas de 2 jours consécutifs, le 1^{er} et 8 mai, le 25 décembre et 1^{er} janvier, les collectes seront assurées le 8 mai et 25 décembre à partir de 16 heures. Le reste de l'année la collecte se fait le jeudi soir les bacs doivent-êtré présentés avant 20 heures.



Bacs noirs:

La collecte du bac noir se fait le lundi matin et doivent-êtré présentés le dimanche soir. Les lundis fériés la collecte se fait le mardi matin, il faut donc présenter le bac le lundi soir.



Les containers « personnels » ne doivent pas séjourner en permanence sur le domaine public : ils doivent être retirés après chaque passage du service de ramassage, au plus tard :

- le lundi à 20 heures pour les ordures ménagères (bacs noirs)
- le vendredi à 8 h 30 pour le tri sélectif (bacs jaunes)

Un arrêté portant réglementation des dépôts d'ordures et de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire communal a été pris. Il est consultable en mairie ou sur le site internet.

Plan canicule

Si vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire auprès de la mairie sur le registre nominatif institué dans le cadre du PLAN ALERTE et d'URGENCE pour prévenir les risques en cas de forte chaleur.

Comment s'inscrire sur le registre nominatif ?

- en s'adressant à la mairie : 6 rue de la mairie, 16730 LINARS ;
- par courriel (mairie@linars.fr) ;
- ou donner les informations par téléphone (05.45.25.15.15) ;

La radiation de la liste peut être effectuée à tout moment par le demandeur sur simple demande écrite. Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 (loi informatique et libertés), le demandeur dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations recueillies. Les informations contenues dans ce registre ne pourront en aucun cas être communiquées à des tiers non autorisés conformément à l'article 29 de la loi du 06 janvier 1978 et des articles 226-13, 226-14 et 226-31 du code pénal relatif au secret professionnel.

Canicule info service :

0 800 06 66 66

Service & appel gratuits

Les conseils de Stéphane le jardinier

Bonjour à tous, cette année, le printemps a bien été arrosé tout comme le jardinier au moment des giboulées de mars à mai. La végétation a pu profiter de ces précipitations pour nous offrir de très jolies fleurs, magnifique dame nature.

Nous avons encore du travail au jardin pendant les prochains mois :

- Terminez les tailles d'arbustes ayant fleuri au printemps comme les lilas, forsythia, cognassier du japon... ainsi que vos haies.

- Taillez vos rosiers sans hésiter de façon à ce que de nouvelles roses apparaissent.

- Je vous conseille de prévoir du désherbage manuel après une bonne averse, ce qui vous permettra d'ôter plus facilement les racines des plantes indésirables afin qu'elles ne repoussent plus.

- Pour garder un gazon plus vert lors des prochaines fortes chaleurs, vous pouvez remonter d'un cran ou deux la hauteur de coupe de votre tondeuse ce qui laissera au gazon quelques réserves supplémentaires.

- Il est très utile de pailler ses massifs, ainsi que les potagers afin de limiter la pousse d'herbes indésirables et de maintenir un sol frais au pied des arbustes et légumes.

- Pour ceux qui en ont, il est temps de nettoyer les pieds de fraisiers remontants qui ont donné des fraises à la fin du printemps pour avoir une deuxième récolte abondante à la fin de l'été. Les tiges florales qui ont donné des fruits finissent par sécher sur place. Coupez-les au ras du sol pour laisser de nouvelles tiges florales apparaître sur les fraisiers remontants. Si vous ne souhaitez pas utiliser les stolons pour renouveler une fraiseraie, coupez-les au ras du pied car ils fragilisent le pied mère.

- En vue d'une absence prolongée pour vacances, pensez à échelonner les semis des différents légumes en sachant qu'il faut compter environ 60-70 jours entre le semis et la récolte. Vous aurez ainsi de beaux légumes à votre retour.

- Pour augmenter le fleurissement dans votre jardin, voici une plante facile et intéressante :

Erigeron Karvinskianus (appelée aussi marguerite folle, ou pâquerette des murailles), cette vivace de rocaille très florifère ressemble à des pâquerettes et sa floraison s'étale d'avril à novembre. Elle est peu exigeante en eau et demande très peu d'entretien. Elle se ressèmera toute seule.

Petit rappel, depuis le 1^{er} janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques « de synthèse chimique » sont interdits pour les utilisateurs non professionnels. Et pour ceux qui continuent malgré tout à l'utiliser dans leur potager, n'oubliez pas que vous le retrouvez dans votre assiette à la prochaine récolte. Bel été et bonnes vacances !!!

Travaux au lieu dit «Chez Siret»

Depuis quelques semaines, de nombreux engins de chantier s'activent sur la route départementale RD 72 sur la portion située rue de la mairie chez Siret.

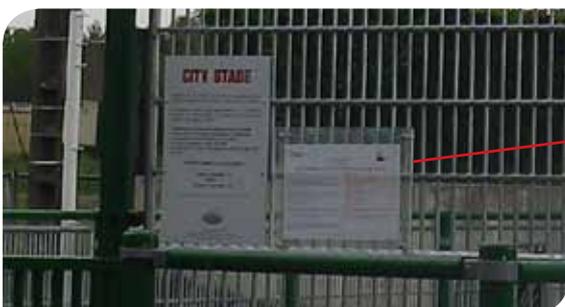
Les lignes électriques et téléphoniques vont être enfouies sur cette portion de départementale jusque chez les particuliers. La fin de ces travaux d'enfouissement est prévue pour la fin juin.



City stade - règle d'utilisation

Les beaux jours et les vacances arrivent ! Le city stade va être beaucoup utilisé. Afin de respecter certaines règles, un règlement d'utilisation a été instauré. Il est consultable sur place.

Merci d'en prendre connaissance avant toute utilisation des lieux.



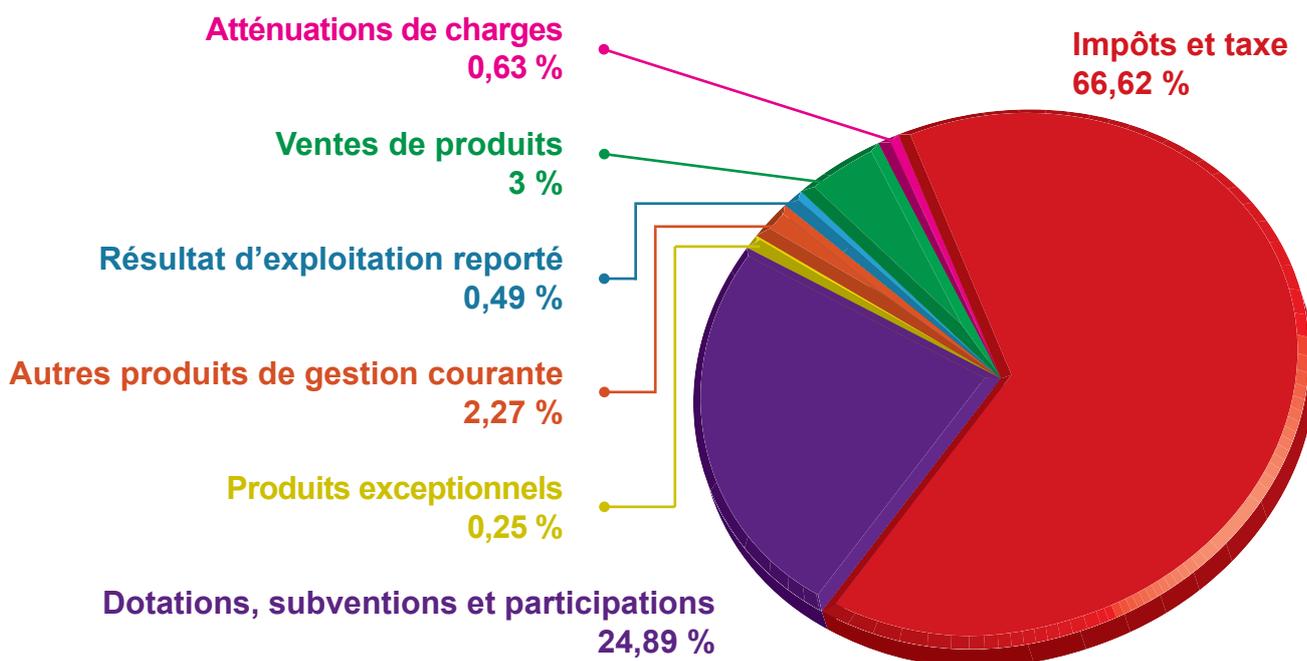
Le budget primitif 2019 a été élaboré avec un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement car la commune doit faire face de nouveau à une baisse des dotations de l'Etat.

Monsieur le maire tient à remercier les membres des différentes commissions pour leur analyse du territoire et l'étude des besoins. Pour cette année, le programme d'investissement est conséquent, il a toutefois été voté des taux d'imposition identiques à ceux de l'an dernier, conformément aux engagements pris par monsieur le maire pour son mandat :

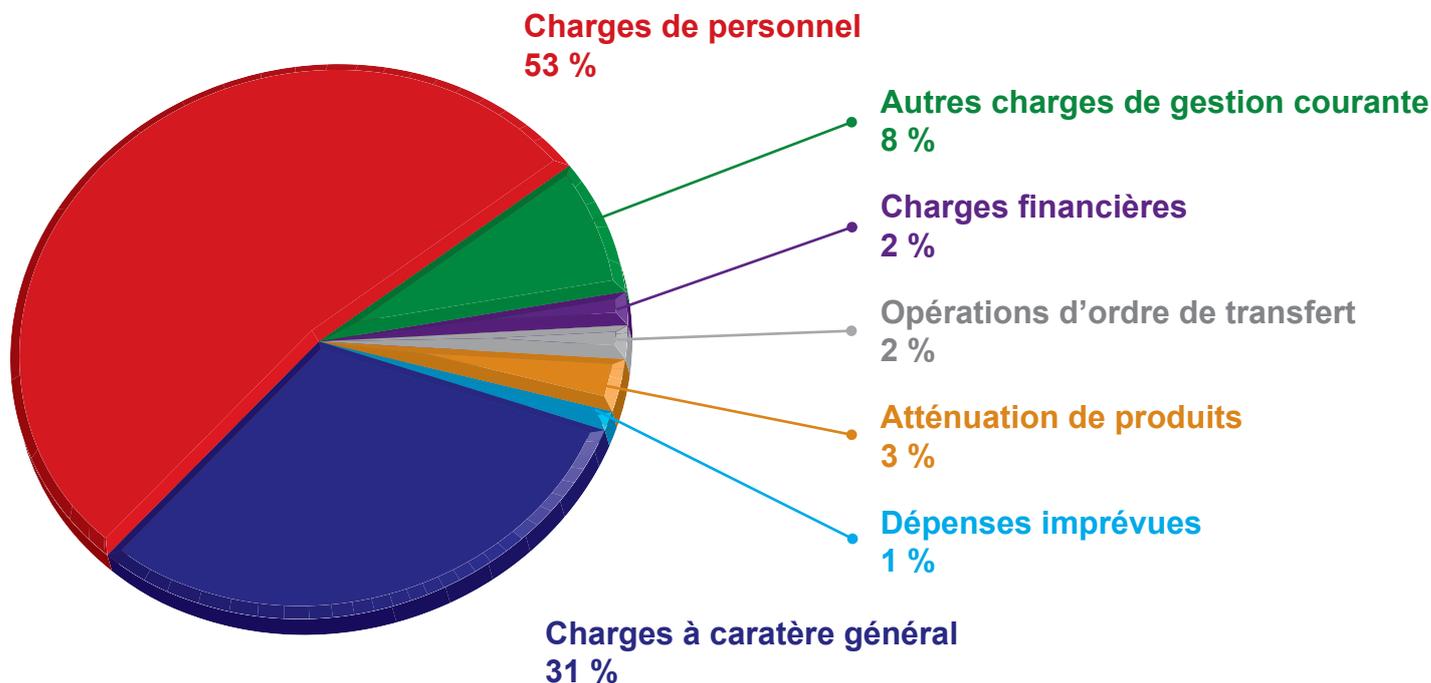
- taxe d'habitation	13,93 %
- taxe foncière propriété bâtie	31,44 %
- taxe foncière propriété non bâtie	60,27 %

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2019 s'élèvent à la somme de **1 578 679,64€** dont 7 683,64€ d'excédent de fonctionnement.



Les dépenses de fonctionnement 2019 s'élèvent à la somme de **1 578 679,64€** :



Subvention versée au CCAS :	9 500 €
Subventions versées à l'école primaire François Lassagne :	
• Subvention de fonctionnement élémentaire	5 400 €
• Subvention de fonctionnement maternelle	3 000 €
• Subvention voyage Ile d'Oléron	2 000 €

Subventions versées aux associations intervenant sur la commune :

Groupe des randonneurs Linars	400 €
Atelier Audio-Visuel	250 €
Société de chasse Linars/Trois Palis La Diane	300 €
Club musical	300 €
ACPG /TOE.CA TM ME veuves Linars/Fléac	190 €
Gymnastique volontaire	350 €
Association indépendante des parents d'élèves	300 €
Atelier d'arts créatifs de Linars	140 €
Club du 3ème âge	580 €
Viet Vo Dao Linars/Fléac	500 €
Comité des fêtes et d'animation culturelle de Linars	560 €
Comité des fêtes et d'animation culturelle de Linars pour le feu d'artifice	2 000 €
ARAC Linars/Fléac	190 €
Association de danse et d'expression de Linars	480 €
Etoile sportive de Linars	2 800 €
Tennis club	850 €
Ambiance SCRAP	100 €
Qi gong	100 €
Lire et faire lire	100 €
Association les Jardins au Naturel	20 €



Section d'investissement

Cette année 2019 est marquée par quatre opérations d'envergure :

- L'aménagement de voirie de chez Siret – RD 72 : travaux réalisés sur l'année 2019
- L'aménagement du bourg : travaux de démolition / reconstruction de la grange prévus au dernier trimestre 2019,
- La réfection de la toiture et le relamping du court couvert de tennis : travaux prévus au dernier trimestre 2019,
- La mise en équipement numérique de la salle polyvalente et la réfection du parquet : travaux prévus courant 2019.

Les recettes d'investissement 2019 s'élèvent à la somme de 2 178 871,20 €.

Opérations financières	1 565 255,72 €
<i>dont excédent de fonctionnement capitalisé</i>	780 433,17 €
<i>dont produit des emprunts</i>	554 741,83 €
<i>dont FCTVA</i>	15 000,00 €
Subventions pour aménagement de Chez Siret	259 722,00 €
Subventions aménagement de Bourg	159 794,48 €
Subventions pour la maison médicale et sociale	76 499,00 €
Subventions pour la salle polyvalente	70 000,00 €
Subventions court couvert de tennis	15 000,00 €
Subventions pour le terrain multisports	13 950,00 €
Autres subventions et divers	33 650,00 €

Les dépenses d'investissement 2019 s'élèvent à 2 178 871,20 € dont :

Opérations financières	456 986,47 €
<i>dont déficit reporté de 2018, emprunts à rembourser et opération sous mandat pour les travaux de remembrement suite à la construction de la LGV</i>	
Aménagement Chez Siret	687 955,00 €
Aménagement de Bourg	398 740,00 €
Salle polyvalente	133 500,00 €
Voirie et réseaux	82 804,00 €
Court couvert de tennis	50 000,00 €

Le séjour à Oléron

Les écoliers Linarsais ont eu la chance de participer à un vaste et ambitieux projet d'école transplantée cette année. Ainsi les élèves de la Petite Section au CM2 sont partis trois jours pour un séjour avec nuitées au Centre du Moulin de la côte à l'Île d'Oléron. Chacun a pu observer la faune et la flore marine et expérimenter différentes techniques de pêche.



Ce projet concernait les 7 classes de la nouvelle école primaire François Lassagne et concrétisait, de la plus belle des manières, la fusion des deux écoles maternelle et élémentaire. De très nombreuses activités pédagogiques ont été réalisées tout au long de ce projet autour du thème de la mer : réalisation d'œuvres, de carnets de bords, écrits et expériences scientifiques... Pour la fête de l'école le vendredi 28 juin, les classes proposeront un spectacle sur le thème de l'eau.



Suivez l'actualité de l'école primaire sur le blog : <http://blogs16.ac-poitiers.fr/linars>

Les parcours citoyens

Les élèves de CM2 engagés dans une démarche autour des usages d'internet, ont passé en partenariat avec la gendarmerie de Hiersac leur permis internet avec le score RECORD de 100 % de réussite pour tous les élèves, bravo !

Les élèves de CE2 ont passé quant à eux le permis piéton.

Nos deux classes ont été encadrées par M. Bossard de la gendarmerie de Hiersac afin de travailler les thèmes de la sécurité routière pour les CE2, des risques d'internet pour les CM2. Nous remercions les parents d'élèves, monsieur le maire pour leur présence ainsi que les partenaires AXA et Prévention MAIF pour les lots distribués aux élèves.



Inscriptions scolaire 2019 - 2020

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019 sont ouvertes, nous invitons les familles concernées à se rendre en mairie afin de remplir le dossier d'inscription.



Les documents suivants vous seront demandés :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz, eau ou téléphonie fixe),
- Une photocopie des vaccins à jour (carnet de santé - DT polio obligatoire),
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et en individuelle accident,
- Une photocopie du livret de famille.

CULTURE

SOIRS BLEUS du Grand Angoulême à Linars

Vendredi 5 juillet 2019

Programme de cette journée :

- 16h : visite de l'église par un guide du Service Patrimoine «Pays d'Art et d'Histoire»
- 18 h : spectacle de la Compagnie Circolabile (cirque, clowns, humour) *sur le parvis de la salle Julien Gimenez*
- 19h : spectacle musical avec la Compagnie bordelaise «La Fiancée du Pirate», chansons de marins et autres *dans la salle Julien Gimenez*

Buvette avec boissons fraîches ou chaudes et gâteaux, salés ou sucrés !



Le Nettoyage de Printemps



Bravant le vent, les bourrasques et les averses, une trentaine de citoyens se sont retrouvés samedi 11 mai dès 9 h à la salle Julien Gimenez. Cette action commune Mairie-Diane a été créée il y a plus de 10 ans avec Mme Rita pour le CME et M. Grangetaud pour les chasseurs.

Cette année, outre la Diane présidée par Jacques Souverain, deux autres associations ont accompagné les enfants du CME : les Parents d'Elèves de l'AIPEL et le groupe des Randonneurs de Linars présidés respectivement par Ophélie Proux et Bernard Brossier.

Chaque association, accompagnée par des enfants du CME et des écoles avec un élu, a parcouru les routes, les chemins ou les sentiers de notre belle commune :

- Diane : Jarousson - Libourdeau - Le Pas de Géant -
- AIPEL : Ecole - Chevanon - rue de la Grelière - parkings
- Randonneurs : Fleurac - Iles de Fleurac - rue des Grands Prés

Des chasseurs avec quad et remorque ont assuré le ramassage de la dizaine de sacs jaunes, des 2 ou 3 sacs noirs et de quelques sacs spéciaux pour le verre offerts par Grand Angoulême.

Au retour, souvent bien mouillé, tout le monde a apprécié les boissons et les gâteaux offerts par la mairie et les associations.

Tous les bénévoles étaient étonnés par la petite quantité de déchets récoltés qui a fortement diminué en 10 ans ! Si la commune de Linars est maintenant assez propre, c'est sans doute grâce à l'action de nos employés communaux qui, chaque semaine procèdent au ramassage des déchets visibles. L'autre raison viendrait des habitants de Linars eux-mêmes, jeunes ou moins jeunes, qui, bien informés et conscients des enjeux, citoyens d'ici et du monde, éviteraient de disperser leurs déchets dans la nature.

De plus, les enfants du CME et de l'école, en agissant ainsi concrètement, intègrent les notions d'environnement, de tri des déchets, de bénévolat et d'action citoyenne tout en préparant l'avenir...



Rencontre des CME / CMJ samedi 23 mars 2019 à la mairie d'Angoulême

Le samedi 23 mars 2019, nous avons pris le bus de la STGA à l'arrêt de Chez Siret pour nous rendre à la mairie d'Angoulême à l'occasion de la rencontre annuelle des CME / CMJ.

Cette journée était organisée par la FCOL et l'UNICEF et fut très studieuse aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Le matin, les enfants ont participé à des ateliers autour du thème de la violence. Par petits groupes, ils ont pu échanger et partager leurs expériences.

Après la pause-déjeuner dans les jardins de l'hôtel de ville et une balade digestive dans les rues d'Angoulême autour de la cathédrale, du palais de justice et des remparts, nous sommes retournés à la mairie d'Angoulême pour participer aux ateliers de l'après-midi consacrés à l'Europe, à la découverte des projets présentés par chaque CME/CMJ et à un atelier-vidéo et d'échanges avec l'UNICEF.

Après le discours de M. Xavier BONNEFONT, maire d'Angoulême, la journée s'est achevée par un goûter dans le grand salon de la mairie.

Nous avons repris le bus pour regagner Linars où les parents attendaient le retour des enfants qui avaient tous beaucoup de choses à leur raconter sur cette journée.



Etoile Sportive de Linars



Clôture de la saison 2018-2019

L'Etoile Sportive de Linars a prouvé par l'excellent parcours de ses séniors, juniors et jeunes pousses, que le club avait un énorme potentiel sportif et qualitatif sur l'ensemble du championnat.

- L'équipe fanion nous a régallée en finissant première de la division 1, et donc championne du groupe ainsi que l'assurance de jouer la saison prochaine en régional 3, ce qui nous promet de belles rencontres face à des clubs de départements limitrophes.
- L'équipe B, bien positionnée au classement, et qui a longtemps caracolé en haut de tableau, s'est vue un peu faiblir sur la fin de saison et finir 3^{ème} de son groupe.
- L'équipe C a effectué avec courage un très bon parcours pour finir 3^{ème} de 5^{ème} division.
- L'équipe de Laurent, 16/18 ans groupe régulier prend la 1^{ère} place.
- L'entente de l'école de foot Linars-Nersac-Fléac (L.N.F) a vu naître une équipe de champions U13 dirigée par Ludo qui monte en Régional avec de beaux déplacements à venir la saison prochaine.
- Les deux équipes U15, après une très bonne saison, finissent en haut de tableau.
- Les autres équipes U13, U11, U10, ont tous eu des comportements exemplaires lors de leurs rencontres. Bravo à eux et à leurs coachs.
- Nos petits prodiges U9, U8, U7, U6, nous ont régallés avec de belles prestations, lors des nombreux plateaux.

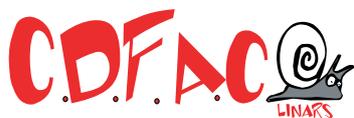
Le championnat est fini. Place aux tournois : Suède, Perpignan, Royan, Bretagne, Le Mans, etc....

Merci à tous, joueurs, petits et grands, parents, éducateurs, bénévoles, supporters, dirigeants, pour ces bons moments passés ensemble.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 21 juin à Ma Campagne au Foot Park.

Contact : Christian FOSSIER - 06 41 46 53 03

CDFAC



Une fois n'est pas coutume, la météo a été des plus clémente pour la frairie. De très nombreux linarsais, nouveaux et anciens, se sont retrouvés, notamment le samedi soir, à l'occasion du feu d'artifice. Celui-ci a été très apprécié. Le dimanche, la traditionnelle sangria a été offerte aux habitants venus nombreux pour la déguster.

Pour cette édition nous avons distribué presque 400 tickets de manège aux écoles et aux associations sportives de la commune afin que le plus d'enfants possible puissent profiter des manèges.

Contact : Marion BAURREAU - 06 67 27 04 14



Gymnastique Volontaire de Linars



Notre saison GV se terminera fin juin par un dîner (c'est la tradition !) ce moment est toujours apprécié par tous et toutes.

La saison a été particulièrement dynamique et tonique : Marine et Cédric nous ont concocté des exercices variés et nous nous sommes retrouvés chaque lundi et jeudi avec plaisir. Merci à eux deux pour leur implication, leur professionnalisme et leur disponibilité.

Si vous souhaitez découvrir nos activités, rien de plus simple : il vous suffit de vous présenter à la salle Julien Gimenez les lundis et jeudis à 20h30. Vous pourrez essayer gratuitement les deux cours sans vous engager. Enfin sachez que nos adhérents et adhérentes apprécient la qualité des cours, la proximité et la convivialité au sein du groupe. Nous vous proposons de nous retrouver à la rentrée de septembre, d'ici là, bonnes vacances à tous et toutes.



Facebook gymnastique volontaire de Linars

**Contacts : Francine CHEMIN - 05 45 91 14 07
Sylvie DUFAUD - 05 45 91 97 90**

La Diane

Dimanche 10 mars, environ 130 personnes nous ont rejoints pour le traditionnel repas de fin de saison. Cela fut encore un franc succès, notamment grâce à un excellent repas, élaboré par M. COURRAUD et son équipe (traiteur à Reignac). Le repas s'est conclu par une tombola géante, qui a récompensé une cinquantaine de personnes. La journée s'est terminée sur une note de douceur, avec la distribution d'une rose à chaque dame.

Samedi 11 mai, la société de chasse, le CME, les randonneurs ainsi que l'AIPÉL ont organisé une matinée « nettoyage de printemps » sur la commune. Trois groupes se sont partagés afin de couvrir le plus large espace possible. Malgré la pluie, nos chères êtes blondes et les adultes étaient motivés. Une petite remorque de déchets en tout genre a été ramassée. Nous rappelons que nous disposons de plusieurs déchetteries autour de la commune qui restent ouvertes du lundi au samedi. Un petit geste de chacun, nous permettra à tous de profiter pleinement de notre belle nature... Cette matinée s'est terminée par le pot de l'amitié.



Nos piègeurs continuent leur activité afin de réguler les nuisibles sur les communes de Linars et de Trois-Palis. Après cette belle saison, le bureau de chasse va prendre quelques semaines de vacances.

Le bureau de chasse reprendra ses activités, en début d'été afin de préparer l'assemblée générale, qui aura lieu dans la salle de la mairie de Trois Palis. La société de chasse de Linars/Trois-Palis vous souhaite de très bonnes vacances et un très bel été.

Contact : Jacques SOUVERAIN - 05 45 91 11 69

Pour la deuxième année consécutive, vous pouvez découvrir à l'intérieur de ce numéro de Linars Liaison les différentes associations présentes sur la commune, leurs activités proposées et les noms de leurs responsables.

Vous pourrez également retrouver toutes ces informations sur le site Internet de la commune : www.linars.fr

Daniel Lagarde, maire adjoint chargé de la vie associative, des sports et des loisirs Bruno Thinon, vice-président de la commission vie associative



Notre commune a l'immense privilège de posséder un important tissu associatif.

Au travers des différentes activités que proposent les associations sportives et culturelles, vous trouverez certainement celle qui répond à vos attentes, à vos besoins.

Véritable lien social, lieu d'échange et de pratiques de toutes natures, les associations favorisent l'insertion de tous.

Grâce à l'investissement des dirigeants et des bénévoles qui oeuvrent chaque jour pour assurer le développement et la pérennité de leurs activités, notre commune s'inscrit pleinement dans la démarche du bien vivre ensemble.

L'équipe municipale soutient chacune d'entre elles tant sur le plan financier que technique afin qu'elles évoluent dans les meilleures conditions possibles. Ce petit mémento vous permettra de découvrir chaque association et sa spécificité. N'hésitez pas à les contacter ou les rejoindre, elles sont prêtes à vous accueillir.



Ambiance Scrap

Activité : Vous avez envie de mettre en valeur et de changer les décorations de votre intérieur ?

N'hésitez surtout plus et venez nous rejoindre pour mettre vos photos en valeur dans des albums ou bien avec de magnifiques cadres et cela grâce à différentes techniques !

Lieu : Petite salle de la salle polyvalente (ancienne salle de musique)

Horaires : Deux samedis par mois de 14h à 18h

Adresse de l'association :
Mme Martine CHABANNE
30 Avenue de la Nouère - 16730 LINARS

Présidente de l'association :
Mme Martine CHABANNE

Contact :
Mme Martine CHABANNE - 05 45 91 07 77



Anciens Combattants

ACPG - TOE - CATM - Veuves

Président :
M. Jean Marie DESSIRIEX

Trésorière :
Mme Nicole SIMONET

Adresse de l'association :
M. Jean Marie DESSIRIEX
34 rue de Cheneuzac
16730 LINARS

Contact :
M. Jean Marie DESSIRIEX
05 16 70 34 51

Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

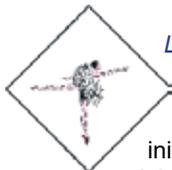
Président :
M. Jean-Louis JOUVE

Adresse de l'association :
M. Jean-Louis JOUVE,
14 rue de la Caille
16730 FLEAC

Contact :
M. Jean-Louis JOUVE
06 08 10 86 57



Association de Danse et Expression de Linars



Lieu : salle de danse du complexe Julien Gimenez

Activité : Pratique de la danse classique, danse contemporaine, pointes, jazz, mise en forme adultes, initiation... Pour enfants à partir de 4 ans, adolescents, adultes. Spectacle de fin d'année.



Professeure diplômée d'Etat :

Isabelle Brisard, diplômée de l'école supérieure d'études chorégraphiques et diplômée d'état

Adresse de l'association :

Association de Danse et Expression de Linars
Avenue des Ecoles - 16730 Linars

Présidente de l'association :

Mme Michèle DELTEIL

Contact :

Mme Michèle DELTEIL - 05 45 91 13 26

Association Indépendante des Parents d'Elèves de Linars

Activité : Collecte de papiers et cartons pour le recyclage
Vente de calendriers réalisés par les enfants
Bourse aux jouets
Spectacles de fin d'année
Marché aux fleurs
Fête des écoles

Rôle :

Créer le lien entre les enseignants, la mairie, les parents, les enfants et les habitants de Linars à travers des manifestations et spectacles qui permettront d'aider à financer les projets des enfants durant toute l'année scolaire.

Représenter les parents dans les différentes instances qui gravitent autour des écoles (Conseil d'école, commission des menus).

Adresse de l'association :

Mairie de Linars - 16730 Linars

Présidente de l'association : Mme Ophélie PROUX



Contact :

Mme Ophélie PROUX 06 82 95 33 06

Atelier d'Arts Créatifs

Activité : Broderie couture et tous travaux d'aiguilles.
Décoration sur porcelaine,
Peinture à l'huile, dessin, pastel.

Lieu : salle Marc Mathieux

- lundi de 14h à 17h : broderie et travaux d'aiguilles,
- jeudi de 14h à 22h : décoration sur porcelaine,
- vendredi de 16h à 19h30 : Dessin, peinture à l'huile ou pastel.

Adresse de l'association :

Mairie de Linars - 16730 Linars

Présidente de l'association :

Mme Sylvie CAMIER

Contact :

Mme Sylvie CAMIER - 05 45 91 25 28



Atelier Audio Visuel de Linars

Activité : Bases de la prise de vue et de la retouche, familiarisation et prise en main de votre appareil photo ou de votre caméscope, techniques de retouche photo numérique avec application pratique, techniques de montage vidéo avec application pratique, labo-photo argentique, sorties prises de vue



Lieu :

Maison de «La Petite Fouillère»



Adresse de l'association :

Mairie de Linars - 16730 Linars

Président de l'association :

M. Francis DELTEIL

Site Internet :

<http://galerie.fd-linars.redheberg.com>

Contact : Francis DELTEIL - 05 45 91 13 26

Club du 3^{ème} Age

Activités : Après-midis récréatifs tous les jeudis
Organisation de repas, de goûters, de voyages
Jeux de société

Lieu : salle Julien Gimenez

Adresse de l'association :

Mairie de Linars
16730 Linars



Présidente de l'association :

Mme Annie LAMOUREUX

Contact :

Mme Annie LAMOUREUX - 05 45 91 02 31



Club de Gymnastique Volontaire

Activité : Gymnastique d'entretien (cardio, renforcement musculaire, steps...). Les cours sont dispensés par 2 animateurs diplômés

Lieu : salle Julien Gimenez

Nombre de cours : 2 cours hebdomadaires : le lundi et le jeudi de 20h30 à 21h30

Adresse de l'association :

Mairie de Linars
16730 Linars

Présidente de l'association :

Mme Francine CHEMIN

Secrétaire :

Mme Sylvie DUFAUD

Contacts :

Mme Francine CHEMIN - 05 45 91 14 07

Mme Sylvie DUFAUD - 05 45 91 97 90



Club Musical

Activités :

- Pratique individuelle de la musique : piano, synthé, flûte à bec, percussions, guitare, guitare basse, guitare électrique. Pour enfants et adultes, débutants et confirmés.

- Pratique collective : Créations de groupes au cours de l'année, Deux groupes constitués depuis plusieurs années : « FRIDAY » et « BLAST OFF »,

- Auditions et concerts en fin de saison

Lieu : Salles l'Écho et la Mansarde,
Médiathèque La Source, rue du Puits

Professeurs : Christelle et Mickaël

Adresse de l'association :

Mairie de Linars - 16730 Linars

Présidente de l'association : Mme Catherine Gaure

Contact : Mme Catherine GAURE - 05 45 25 00 23



Comité Des Fêtes et d'Animations Culturelles

Activité : Animations diverses sur la commune notamment la frairie, le réveillon, etc.

Adresse de l'association :

Chemin du Loup
16730 Linars

Président de l'association :

M. Claude LÉVÊQUE

Contacts :

M. Claude LÉVÊQUE - 05 45 91 10 96

Mme Marion BAURREAU - 06 67 27 04 14



Etoile Sportive de Linars



Activité : Pratique du football pour les enfants et les adultes.

Lieu : Stade municipal Jean Michel Lamoureux

Salle de réunion : Maison de «La Petite Fouillère»

Adresse de l'association :
Mairie de Linars - 16730 Linars

Président de l'association :
M. Bruno FONTENEAU

Président de la commission des jeunes :
M. Christian FOSSIER

Entraîneur seniors:
M. Ludovic NANGLARD

Entraînements des seniors :
Les mercredis et vendredis de 19 h à 21 h

Entraînements de l'école de foot:

En raison de l'entente avec le club de football de Fléac, les heures et lieux d'entraînements par catégorie seront affichés sur le panneau d'information à l'entrée du stade.



Site Internet : <http://ets-linars.footeo.com>

Contact : M. Bruno FONTENEAU - 05 45 91 32 96

Groupe des Randonneurs

Activité : Pratique de la randonnée «pédestre». Permettre une activité physique à tout âge. Partager des moments conviviaux et festifs dans un groupe. Découvrir un milieu, un patrimoine, des paysages.



Lieu : Toutes les communes de Charente et plus particulièrement celles autour de Linars. Les rendez-vous et départs se font de la Salle Julien Gimenez. Déplacements principalement en co-voiturage.

Tous les mardis : sauf en juillet et août, départs à 13h30 et 13h45 (2 groupes de niveaux différents).

Tous les jeudis : sauf en juillet et août, départ à 8h15 (rythme plus soutenu).

Tous les vendredis : sauf en juillet et août, départ à 14h15 (Randonnée/balade autour de Linars maxi 4 km).

Sorties sur une journée ou en soirée : rando-visite des Bouchauds, de Bordeaux, rando semi nocturne à Mouthiers ou Linars, etc....

Randonnées en sorties exceptionnelles : deux week-ends en mai et en septembre, dans les départements voisins. Une randonnée séjour sur 5 jours en juin (exemple: escapade en Aveyron)

Président de l'association : M. Bernard BROSSIER

Contact : M. Bernard BROSSIER - 06 01 02 76 95



Gwendoline moto

Activité : Gwendoline Moto est une association, avant tout de passionnés de motos, qui se retrouvent pour rider ensemble et ainsi passer de bons moments. Elle regroupe toute sorte de motards et de motos pour des balades, des manifestations, des visites à travers les décors de Charente mais aussi un peu partout en France.

Notre association a choisi de porter le nom de GWENDOLINE, décédée de la mucoviscidose, afin de montrer ardemment notre lutte contre cette maladie. C'est donc à travers les manifestations (2 repas dansant, 2 lotos, les Virades de l'Espoir, les Roues de l'Espoir) que nous récoltons des dons qui permettront, un jour, que cette maladie soit soignée dans les meilleures conditions. Notre association reverse des fonds au profit de l'association «Vaincre la mucoviscidose» tout au long de l'année.



Composition du bureau :

- **Président :** Philippe DUPONT
- **Vice-Président :** François CHEMINADE
- **Trésorier :** Kevin GOURSAUD
- **Trésorier –adjoint :** Wilfried BARILLERE
- **Secrétaire :** Bénédicte CHEMINADE
- **Secrétaire adjoint :** Christian BIBAUD
- **Membres du Conseil d'Administration :**
Danièle BIBAUD, Salomé TEXIER, Alexis BILLAUD, Éric TEXIER, Freddy GOURSAUD.



Site internet : www.gwendolinemoto.fr

Contact : M. Philippe DUPONT - 06 73 13 05 53

Relaxations et Qi gong

Activité : Pratiquer une relaxation et une gymnastique chinoise douce : le Qi gong.

Le Qi gong se prononce *Tchi Koong* et signifie «entraînement de l'énergie vitale».

C'est un art millénaire chinois qui améliore la santé et la forme.

Lieu : Salle Julien Gimenez

Animatrice diplômée : Mme BOUTANT

Horaires : Tous les mardis de 18h30 à 20h

Contact : Mme Germaine LEPREUX - 05 45 91 01 65



Société de Chasse - La Diane

Lieux : sur les terrains de chasse autorisés

Adresse de l'association :

Mairie de Linars
16730 Linars



Composition du bureau :

- *Président de l'association* : M. Jacques SOUVERAIN
- *Vice président* : M. Jean-Yves AUGUIN
- *Trésorier* : M. Yves MANON
- *Trésorier adjoint* : M. David SANSREFUS
- *Secrétaire* : M. Romain MANON
- *Secrétaire adjoint* : M. Jérôme BARBE

Contact : M. Jacques SOUVERAIN - 05 45 91 11 69



Tennis Club de Linars

Activité : Pratique du tennis
Ecole - Enseignement
Tennis compétition
Tennis loisirs



Enfants et adultes - Débutants ou confirmés

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter le club (**Tel. club house : 05 45 91 09 55**).



Adresse de l'association :
Plaine de jeux - Avenue du
Stade - 16730 Linars

Site web :
www.club.fft.fr/tc.linars

E-mail :
tennis-club.linars.16@orange.fr

Présidente de l'association : Mme Virginie ANDRIEUX

Contacts : Mme Virginie ANDRIEUX - 06 82 22 98 14
M. BOUGEAULT - 06 63 60 94 07



TATI

Troubadour Animation Théâtre Improvisation

Activités : Atelier de théâtre d'improvisation sur le thème du Rire avec les objectifs suivants :

- Maîtriser les bases du théâtre, afin de s'exprimer et de lâcher prise.
- Produire des animations et des spectacles culturels.

Animé par : Guillaume ROUDIT

Lieu : Salle Julien Gimenez

Horaires : Tous les Jeudis de 18h30 à 20h

Président de l'association :

M. Christian MORELLE

Contacts : M. Christian MORELLE - 06 41 48 00 99
M. Patrick PRAT - 06 69 23 26 50



VOVINAM Viet Vo Dao

Activité : Art martial vietnamien



Venez découvrir la richesse de nos techniques : les techniques de base (techniques de poing, de jambe...), les techniques de chute et de roulade, les techniques de combat, les techniques de self-défense, les «Quyen» (combats imaginaires contre plusieurs adversaires), la lutte vietnamienne, les ciseaux volants (spécificité Vovinam Viet Vo Dao), l'enchaînement de combats codifiés «Song Luyên» (entraînement au combat avec partenaire à main nue ou armée), les armes traditionnelles (comprenant le sabre, le bâton long, le couteau, la hallebarde ...)

Président de l'association :

M. Samuel POT

Vice-Président de l'association :

M. J-Bernard LAGARDE

Secrétaire de l'association :

Mme Cathy BONNEMAIN

Site Web : <http://vovinam.jimdo.com>

Contact : M. Samuel POT - 06 85 69 57 09



	Lundi	Mercredi	Vendredi
Enfants		18h à 19h	18h à 19h30
Adultes	19h30 à 20h30	19h à 19h30	

Salle Julien Gimenez - Linars Dojo - Fléac

DATES À RETENIR

Dates	Horaires	Manifestations	Lieux	Organisées par
Lundi 24 juin	18h	Conseil municipal	Mairie	Municipalité
Vendredi 28 juin	18h	Fête des écoles	Salle Julien Gimenez	AIPEL et enseignants
Dimanche 23 juin	17h30	Choeurs & Orchestre	Eglise de Linars	Municipalité et ACAMAC
Samedi 29 juin	20h	Auditions des élèves	Salle Julien Gimenez	Club musical
Dimanche 30 juin	15h	Concerts	Salle Julien Gimenez	Club musical
Vendredi 5 juillet	à partir de 16h	Les soirs bleus	Eglise et salle Julien Gimenez	Municipalité
Lundi 2 septembre	8h50	Rentrée scolaire	Ecole	Education nationale
Dimanche 17 novembre	12h30	Repas des aînés	Salle Julien Gimenez	Municipalité

INFOS PRATIQUES

Médecin :

Dr Philippe MISCHO
3 rue de Fléac
05 45 91 23 24

Pharmacie :

Antoine BOUDET
3 rue des Boisdons
05 45 91 03 07

Dentiste :

Dr Pierre COUTURIER
5 rue de Fléac
05 45 91 02 36

Hôpital :

Centre Hospitalier d'Angoulême
16470 Saint-Michel
05 45 24 40 40

Centre Anti-Poison : 05 56 96 40 80

Maison Médicale et Sociale

Médecins :

Dr Solenn CARLHANT
Allée Simone Veil
09 86 69 90 35

Dr Jean-Louis GALEA
Allée Simone Veil
05 45 20 06 53

Ostéopathe :

Lucie ARNAUD
Allée Simone Veil
06 89 84 00 65

Infirmiers :

Ludovic et Elodie GERBOU
Nadine GILARDEAU, Amandine HENNEQUIN
Allée Simone Veil - 05 45 91 07 13

Sage Femme :

Gwenola GRIFFON
Allée Simone Veil
07 82 50 38 23

Kinésithérapeute

Christelle BOUCAYS et Antoine SEVERE
Allée Simone Veil
05 45 20 17 49

Psychologue

Amélie DUMAINE
Allée Simone Veil
06 73 27 07 68

Collecte des déchets ménagers :

Jeudi entre 19h & 20h : sacs jaunes

Lundi avant 6h : bacs et sacs noirs

Déchetterie de Fléac : 05 45 91 21 08

Horaires d'été :

Lundi - Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h et 14h - 18h30

Service de bus : Info Clients : 05 45 65 25 25

Lignes N° 2, 21, 23,B

Scolaire : 52, 54

Assistantes Maternelles Agréées : Liste disponible sur : www.lacharente.fr

- Mme Estelle BARDY : 1 rue de la Mairie - 06 85 45 70 59
- Mme Martine CHABANNE : 30 av de la Nouère - 05 45 91 07 77
- Mme Stéphanie CHAMPALOUX : 12 rue R. Schuman - 06 21 02 73 27
- Mme Nathalie DUMERGUE : 9 rue des Brandes - 05 45 25 10 90
- Mme Mariette VASLIN : 9 Rond Point du Bois - 06 50 93 11 99

Maison d'Assistante Maternelle (MAM) 11 av des Ecoles

- Mme Alexandra BIDRON : 06 67 73 00 94
- Mme Cindy GOMARD : 06 10 12 53 12
- Mme Manuela MAILLET : 06 80 92 39 28

Accueil de personnes âgées ou handicapées :

Mme Madeleine RAT : 25 Av du Vieux Pont - 05 45 92 55 02 ou 06 76 03 43 44

INFOS MUNICIPALES

Groupe scolaire François Lassagne

Directrice de l'école primaire :

Mme Nathalie PASQUET
Tél. : 05 45 91 05 61

Restaurant scolaire et accueil périscolaire de l'école élémentaire :

Tél. : 05 45 91 15 31

Ecole maternelle :

Tél. : 05 45 91 12 15

Restaurant scolaire et accueil périscolaire :

Tél. : 05 45 91 12 15

Services Sociaux :

MDS des Garennes - Tél. : 05 16 09 51 16

MDS La Couronne - Tél. : 05 16 09 51 17

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 - 12h30 ; 13h30 - 16h30

Astreinte soir, week-end et jour férié

Tel : 05 45 25 15 15

Mobile : 07 72 45 05 53

Médiathèque «La Source» - 05 17 20 49 29

mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 18 h

mercredi : de 13h30 à 18h

samedi : de 10h à 13h

Pour connaître le médecin et la pharmacie de garde, appelez le 15 ou la gendarmerie.

LINARS

Directeur de la publication
Michel GERMANEAU

Comité de Rédaction

Stéphane BALUCZYNSKI

Francis CALVET

Florence DAVID

Sébastien DUMOULIN

Karine ETOURNEAU

Daniel LAGARDE

Bruno THINON

Michel THOMAS



Conception - Impression

Impression Publicité Communication

mail : contact@ipc16.fr

